

Rapport d'activité 2021

ODR - ENGIS

Le PCDR-A21L d'Engis a été approuvé par le Gouvernement Wallon le 19 mars 2015. Il s'agit donc du sixième rapport annuel. L'année 2021 a été marquée par plusieurs éléments :

- La crise sanitaire qui nous touche depuis plus de 2 ans, n'a pas permis à la CLDR de se réunir de façon régulière pour suivre les dossiers.
- La difficulté rencontrée dans la gestion de certains projets (notamment le projet Effets de porte), où il a fallu réétudier certains points pour donner suite aux remarques émises en réunion de coordination. Pour rappel, l'introduction d'une demande de convention pour la réalisation de ce projet avait été décidée en début d'année par la CLDR lors de la réunion consacrée au rapport annuel. Une réunion de coordination a été organisée avec les pouvoirs subsidiaires, Développement rural et SPW Mobilité Infrastructures (le Commissariat général au Tourisme – CGT ayant décidé de ne pas intervenir). Lors de cette réunion, deux emplacements choisis pour y installer les effets de portes principaux ont été considérés par l'Administration comme inéligibles : les ronds-points « Prayon » et « Carmeuse ». Ces derniers se trouvent en effet sur des voiries régionales et ne peuvent en ce cas être financés par le Développement rural, à moins que le SPW-MI n'accorde un droit réel à la Commune, emphytéose ou droit de superficie, ce que ce dernier ne souhaite pas. Il a donc fallu trouver des alternatives. Une solution a assez rapidement été trouvée pour le rond-point Carmeuse. L'effet de porte sera déplacé de l'autre côté du pont pour être positionné au carrefour entre la rue de la station et la rue Richard. Pour le rond-point Prayon, des démarches ont été entreprises auprès de la société pour pouvoir utiliser une parcelle lui appartenant. Ces démarches sont en passe d'aboutir, et le dossier pourra être retravaillé pour répondre aux différentes demandes de l'Administration. Concrètement, il est peu probable que ce dossier soit prêt pour la session de mars, mais on peut raisonnablement espérer qu'il le soit pour la session d'octobre 2022.

Cependant, certains dossiers ont pu avancer :

- **Procédure d'attribution du marché pour la fiche 1.1 : Création d'un espace de convivialité à Clermont-sous-Huy** : commencement du chantier qui a débuté en janvier 2022
- **Fiche 1.5 : « Création du parcours VITA »** : Attribution du marché pour l'obtention des modules, obtention de la convention signée de la société Lhoist, réalisation du panneau de départ, début du chantier en novembre 2021 et programmation d'une journée type « team building » avec le personnel de la société Lhoist pour aider le service travaux lors des travaux d'installation (printemps 2022)
Afin de compléter le projet et de mettre en évidence les richesses faunistiques et floristiques, un projet de parcours « nature » viendra compléter le projet. Pour ce faire, un GT nature a pu être organisé sur le terrain en avril avec la CLDR et un guide nature. Deux initiatives en découlent :
 - Réalisation d'une chronique nature : mise en évidence des relevés et parution des informations sur le site internet et le Facebook de la commune.
 - Appel à projets « biodiversité » : obtention du subside pour l'achat des panneaux didactiques à placer le long du parcours.
- **Relance du projet 1.2 « Signalisation et entrées de village améliorant l'image et favorisant l'information dans la commune »** pour actualiser la fiche sur base des recommandations de la CLDR : organisation de réunion avec l'auteurs de projet, organisation de la réunion de coordination avec le pouvoir subsidiaires et démarches administratives afin de répondre aux demandes émises lors de cette réunion.

En annexe, vous trouverez le tableau de la programmation des actions présenté et voté par la CLDR.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 0	0.1	Mise en place d'une Plateforme Interservices au sein de l'administration		Commune
Lot 0	0.3	Aménagement d'une zone mellifère aux Fagnes	Subsides obtenus dans le cadre de la semaine de l'arbre	Des abeilles ont été réalisées par les enfants de l'école des Fagnes ont été placées durant l'été 2017 ainsi qu'une œuvre artistique par les jeunes des Fagnes dans le cadre des Open days. Action CLDR en partenariat avec l'école des Fagnes en 2018 : réalisation d'un panneau didactique → information sur la zone Intégration du projet dans le GT Nature du Parcours VITA et éventuellement dans un nouvel appel à projets « Biodiversité ».
Lot 0	0.4	Réalisation d'une enquête pour récolter les attentes des jeunes	Pas de budget prévu dans la fiche PCDR	CCJE (frais de fonctionnement de la maison des jeunes)

Lot 0	0.5	Organisation d'Activités Photos	Dépenses prises en charge par le Centre culturel	Service culture de la Province de Liège et Maison de la Poésie d'Amay
Lot 0	0.6	Systématisation de la fête des voisins	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune.	/
Lot 0	0.8	Développement de la Bibliothèque	1.200 €	Subsides PWDR
Lot 0	0.9	Développement de jardins partagés	A déterminer	Dépenses prises en charges par le CCE et les maisons de quartiers ETAT D'AVANCEMENT : Déclaration de politique communale : ⇒ Mise en place de carrés potagers et/ou parterres fleuris dans les rues/quartiers Actuellement, les carrés potagers sont mis en place dans les maisons de quartier mais le projet doit encore être développé dans plusieurs endroits sur le territoire engissois.
Lot 0	0.10	Mise en place d'une commission permanente des sentiers communaux	Achat d'autocollant et balises pour le fléchage des sentiers	CGT mais pas de demande courant de l'année 2018 Gestion de problèmes juridiques Procédures administratives pour le déclassement de

Lot 1	1.3	Relance du Conseil culturel (Conseil d'Orientation)	<p>Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par le Centre culturel.</p>	<p>certaines tronçons</p> <p>Défrichage du chemin n°26</p> <p>Réalisation d'un état des lieux des 3 promenades balisées (entretien correct)</p> <p>Rédaction du Contrat programme. Les citoyens engissois ont été consultés dans l'analyse partagée du territoire ainsi qu'un ensemble d'acteurs (CEC, CCJE, Bibliothèques, Ecoles, ATL, Régie de quartiers, Maisons de Quartier, CPAS, ADL, La Traille, ...). Le CO du Centre culturel se réunit au minimum 1 fois par an pour le suivi du nouveau contrat-programme du Centre culturel (2021-2025)</p> <p>Rencontre du Centre culturel pour réaliser des liens entre le nouveau contrat programme et les projets non réalisés du PCDR (à faire)</p>
Lot 1	1.4	Amélioration de la communication de la commune	<p>Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune</p>	<p>Actualisation et amélioration du site web de la commune.</p> <p>Développement d'une application mobile.</p> <p>La page Facebook est également gérée de façon plus proactive. Il est également envisagé l'utilisation d'Instagram.</p> <p>Avec la crise sanitaire, mise en place d'un E-Guichet</p>

<p>Lot 1</p>	<p>1.7</p>	<p>Organisation d'actions en entreprises avec les jeunes</p>	<p>En 2016, le CCJE a lancé « ton métier à Engis » 40 courtiers ont été envoyés aux entreprises afin que les jeunes puissent être encadrés par l'industriel et découvrent les métiers (redorer l'image des entreprises + favoriser l'accès à l'emploi prioritairement aux engissois). Une seule réponse d'un industriel En 2017, le CCJE a organisé Place aux enfants et ton métier à Engis le même jour mais pas de succès. En 2019, projet de la Déclaration politique communale => enjeux 2 : « Engis, moi aussi, j'y travaille » » Mise en place d'un parrainage travailleur/jeune. Je parraine un jeune. Covid => Difficulté de mettre en place cette action en 2020 et ne rencontre plus un vif succès auprès des jeunes. L'ADL réfléchit à la réalisation de 2 autres projets sur cette thématique : la mise en place de partenariats d'apprentissage entre demandeurs d'emploi et travailleurs en fin de carrière avec/pour les entreprises et la mise en place d'un événement Women@work, spécialement dédié aux femmes pour leur</p>
--------------	------------	--	---

Lot 1	1.8	Etablissement d'un plan d'aménagement et de gestion des espaces verts publics	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune.	présenter les métiers généralement masculins en collaboration avec les entreprises engissoises. Depuis 2019, la commune a rempli son objectif 0 phyto. En effet, la commune a récemment fait l'acquisition de moyens de désherbage mécaniques ainsi qu'un brûleur thermique afin de ne plus recourir au chimique sur le territoire. Améliorer la communication sur cette thématique (article Infor, site internet) En 2021, l'engazonnement de plusieurs allées au cimetière de Hermalle afin de réduire le désherbage manuel a été réalisé. Le fleurissement des parterres a été étoffé avec des vivaces mellifères. Le fauchage tardif, de zones tondues auparavant mais non utilisée, ont été répertorié en zone champêtre dans notre classification liée à notre gestion différenciée. Le fauchage du bord de route rencontré par notre prestataire de service a été réorienté avec deux fauchages, au printemps et en été, moins larges et un passage plus large fin octobre (pour un entretien complet de la végétation en fin de saison).
-------	-----	---	--	---

Lot 1	1.10	Etude de faisabilité d'une relance commerciale et Horeca dans la commune	<p>Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par l'ADL.</p>	<p>Pas d'étude réalisée en 2021 mais plusieurs partenariats win-win mis en place avec les SAACE (Structure d'accompagnement à l'auto-création d'emploi) afin d'encourager les porteurs de projets à s'installer sur notre commune. Ces partenariats ont permis d'accueillir de nombreux porteurs de projets et le lancement de nouvelles activités commerciales à Engis. En termes d'Horeca, l'offre est aujourd'hui plus large, répondant aux besoins d'une petite commune comme la nôtre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 brasseries - 1 restaurant - 1 taverne - 4 snacks – petites restaurations - 3 cafés - 1 chambre d'hôte - 5 gîtes
Lot 1	1.11	Intégration paysagère et développement de la nature dans les zonings	SPW, SOFICO, SPI, commune	<p>Lancement 2017-2018 (aménagement voirie et Ravel). La SPI a défini une charte pour le zoning. Dans le cadre de l'instruction des permis d'urbanisme, la commune impose régulièrement des aménagements spécifiques (plantation). Le RAVeL traversant le zoning a également été aménagé</p>

Lot 1			grâce à des plantations et à l'installation de mobilier de convivialité.
Lot 1	Création « d'un pôle emploi »	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche	
Lot 1	Dynamisation de l'association des commerçants	Budget communal pour les chèques-commerces + budget ADL pour le marché de printemps	<p>La crise pandémique a encouragé les commerçants, pourtant réfractaires jusque-là, à créer un comité de commerçants. Celui-ci permettra un échange entre eux, la mise en place de projets communs (Engis fête Noël, La semaine du client, réflexion sur la plateforme en ligne) et le renforcement d'une solidarité entre les commerces engissois.</p> <p>Le comité de commerçant « Engis Commerces » a vu le jour fin 2021. Il réunit aujourd'hui 20 commerçants. Un président, un secrétaire et un trésorier ont été désignés par vote majoritaire.</p> <p>Un projet de statut d'ASBL pour le comité est en cours de rédaction.</p>
Lot 2	Organisation d'une tornade blanche avec tous les citoyens d'Engis	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune. Achat de bâches et panneaux d'information sur le projet.	Aide du SPW, Intradef (organisation de BEWAPP) Malgré la communication autour de l'événement, la participation a été moindre cette année. Cependant, l'événement a été réalisé au

				<p>sein des écoles communales mais aussi dans les 2 maisons de quartiers.</p>
<p>Lot 2</p>	<p>2.11</p>	<p>Création d'un marché local</p>	<p>Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par l'ADL + redevance sur l'utilisation du domaine public.</p>	<p>Marché de printemps organisé sur la place de l'Embarcadère à Engis centre en 2018 et action reconduite sur la place de Hermalle en 2019.</p> <p>Au vu du peu de succès rencontré par le projet l'initiative ne sera plus renouvelée.</p> <p>Réflexion en cours au niveau de l'ADL en collaboration avec le CPAS pour mettre sur pied un espace « producteurs locaux » avec produits en vrac et financièrement intéressant pour les citoyens</p>
<p>Lot 3</p>	<p>3.4</p>	<p>Réalisation d'un cadastre emploi</p>	<p>Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par l'ADL.</p>	<p>A l'heure actuelle, la plupart des entreprises organise le recrutement de leur personnel. Certaines entreprises communiquent déjà les postes à pourvoir et les définitions de profils de fonction à l'ADL, mais l'ADL souhaite étendre et systématiser cette pratique. Avec la diffusion des offres d'emploi sur son site internet, sa page Facebook et dans sa newsletter, l'ADL offre un service aux entreprises, contribue à parfaire sa connaissance des besoins des entreprises et a l'opportunité</p>

Lot 3	3.12	<p>Mise en place d'un Conseil Communal des jeunes</p>	<p>Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par le CCJE</p>	<p>de mettre en valeur la main d'œuvre locale. Concrètement, les entreprises transmettent les offres d'emploi à l'ADL qui les publie sur son site internet et place également un relai sur sa page Facebook. (Un panneau d'affichage présent au sein de la salle d'attente du Pôle Emploi pourrait également être mis en place). Les demandeurs d'emploi peuvent alors consulter les offres et sont redirigés vers l'entreprise pour poser leur candidature. L'ADL a également conclu un partenariat avec le Forem afin d'être informée de toute nouvelle offre d'emploi sur le territoire.</p> <p>Le réseau des acteurs locaux de l'emploi jouera un rôle essentiel dans la promotion de l'outil, vers son public mais peut-être également vers les entreprises avec lesquelles il est en contact. L'objectif est de faciliter la recherche à la fois pour les entreprises et pour les demandeurs d'emploi et de créer plus de liens entre la main d'œuvre locale et les entreprises locales.</p>
-------	------	---	--	--

Certains projets sont réitérés chaque année. C'est le cas des projets :

- 0.5. Organisation d'activités photos
- 0.10. Commission sentiers
- 2.5. Tornado blanche

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 % (budget HTVA)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 0	0.2	Adhésion de la commune au projet Covoit'stop	1815 € pour les panneaux et 95 € pour les kits		<p>ETAT D'AVANCEMENT : Convention signée avec la province + accord sur la position des panneaux. La commune est toujours en attente des kits et d'une communication concertée avec toutes les communes participant au projet. Proposition d'inclure le conseil communal des enfants et des ados dans la démarche. Le volet communication doit se travailler également avec les partenaires concernés (CCJE, ATL, CC ...). Les panneaux sont désormais présents dans le paysage engissois. Actuellement, une réflexion est entamée sur l'utilisation d'une application pour faciliter l'usage du co-voiturage. De plus, l'emplacement d'un point sis devant l'école de Clermont pourrait faire l'objet d'une modification de situation au lieu-dit 'Batty'. En attente d'une communication concertée avec les autres communes qui participent au projet. Le projet n'a pas évolué depuis l'année dernière.</p>
Lot 1	1.1	Création d'un espace de convivialité à Clermont-sous-Huy	1.487.029,79 TVAC	DGO3/ DR	<p>2016 : le Ministre a donné son accord de principe sur la convention de faisabilité. 2017 : auteur de projet désigné,</p>

Lot 1	1.2	Signalisation et entrées de village améliorant l'image et favorisant l'information dans la commune	Estimation de la fiche à actualiser (Balise budgétaire de l'ordre de 300.000€)	<p>réunions imprétables, présentation esquisse et avant-projet à la population et réunion avec les pouvoirs subsidiaires.</p> <p>Avis de la CLDR aux différents stades du projet.</p> <p>Permis d'urbanisme délivré en janvier 2019.</p> <p>Convention-réalisation :</p> <p>Notification – octobre 2020</p> <p>2021 : procédure d'attribution du marché et début du chantier en janvier 2022.</p> <p>Proposition d'action 2022 : préparer de manière anticipative l'occupation et la gestion future de cet aménagement avec les habitants et autres acteurs concernés par l'aménagement (éveil des trois hameaux, Maison des jeunes, école, ...).</p>
				<p>Attribution du marché au bureau d'architecte Fourneau.</p> <p>Le projet a été présenté en CLDR en date du 17 février 2020 avec la participation de monsieur Joachim (chargé de projet).</p> <p>Relance du projet en 2021 (réunion février 2021)</p> <p>2021 : Actualisation de la fiche, organisation d'une réunion avec le SPW – Infrastructures et mobilité, organisation de la réunion de coordination avec les pouvoirs subsidiaires et révision du projet pour donner suite aux</p>

					recommandations (droit réel sur l'espace).
Lot 1	1.5	Création d'un parcours Vita	Estimation de la fiche à actualiser		<p>2016 : RUE mené sur les Terres rouges (réserve prévue dans le PU pour un lien avec le parcours Vita)</p> <p>2017 : réunion de lancement (porteur RCA) + contact avec la commune de Wanze et visite de Fernelmont</p> <p>Actions 2018 avec la CLDR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - circuit défini - choix et emplacements des engins - accord du propriétaire de terrain <p>Actions en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédaction du dossier de permis et du marché public de fournitures. <p>Actions en 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - octroi du permis d'urbanisme <p>Action en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - convention d'utilisation des terrains - Attribution du marché pour l'achat des modules - réunion RCA-commune-serve travaux pour définir le planning 2021 - organisation d'un GT nature – printemps 2021 - rencontre avec la société Lhoist pour une collaboration possible lors de l'installation des modules (team building avec le personnel)

					<ul style="list-style-type: none"> - début du chantier en novembre 2021 (fin programmé au printemps avec inauguration au mois de mai) - appel à projet « biodiversité » et octroi des subsides pour l'achat de panneaux didactiques - mise en place d'une chronique « nature » diffusée sur le site internet de la commune et les réseaux sociaux .
<p>Lot 1</p>	<p>1.6</p>	<p>Développement d'une dynamique culturelle vers les écoles</p>			<p>Même si le canevas de la fiche initiale diffère un peu des actions réalisées au sein des écoles, les écoles pratiquent cette dynamique culturelle tout au long de l'année avec et grâce aux nombreux partenaires communaux (Centre culturel, CEC, bibliothèques, ...) et externes à la commune (Province, FWB, ...). Les équipes pédagogiques ayant probablement évolué depuis la demande initiale, il semble opportun de les solliciter une dernière fois pour tenter de les intéresser à la démarche. De plus, ces dernières années ont permis à de nombreux citoyens de redécouvrir leur patrimoine proche, et sans doute les écoles y seront-elle également sensibles.</p> <p>Il est donc proposé que l'Echevine ayant l'enseignement dans ses attributions rencontre à nouveau la direction et les équipes</p>

					<p>pédagogiques des écoles de la Commune et de considérer ce projet comme « en cours » au moins jusqu'à l'année prochaine.</p>
<p>Lot 2</p>	<p>2.2</p>	<p>Création d'une structure médicale centralisée</p>	<p>Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune.</p>		<p>Réalisation d'une enquête pour connaître les besoins de la population et des opportunités de services liés à la santé (PCS). ADL travaille sur la faisabilité d'une structure médicale sur la commune.</p> <p>Pour anticiper une éventuelle future pénurie de médecins généralistes, l'administration communale et l'ADL ont développé l'idée de rassembler les professionnels de la santé d'Engis dans un espace médical partagé. En effet, en plus de proposer des offres plus complètes à la patientèle, ce genre d'espace permettant l'exercice de la médecine en partenariat et des horaires de travail plus légers, est assez recherché par les jeunes médecins. Début 2020, nous avons pu réunir l'ensemble des professionnels de la santé Engis lors d'une soirée d'information ainsi que de futurs médecins contacter via l'ULg et les différents services hospitaliers de la région. Celle-ci s'est déroulée en 2 phases. Tout d'abord, les structures travaillant en espace partagé ont pu exposer leur méthode, avantages et inconvénients. Ensuite, des possibilités d'infrastructures</p>

					<p>pouvant accueillir un espace partagé ont été évoquées. Etant donné que ce projet ne peut exister qu'à travers les professionnels de la santé déjà présents sur la commune, l'objectif de la soirée était donc de dégager un groupe de travail multidisciplinaire qui souhaitait s'engager dans ce projet. Tous les médecins de la commune ont reconnu la nécessité de s'investir dans un tel projet et marqué leur volonté de participer à sa création pour une transition douce.</p> <p>Le projet est désormais lancé, un local a finalement été trouvé rue J. Wauters et les travaux ont débuté fin 2021.</p>
Lot 2	2.6	Valorisation de la thématique « Préhistoire » et du site de la grotte et reconnaissance d'une halte fluviale en collaboration avec le Préhistosite de Ramioul	Etude technico-scientifique : 15.000€ et ballissage : 10.000€	CGT, PWDR, Province	Reconnaissance de la Halte fluviale
Lot 2	2.8	Création d'un accès piéton et vélo sécurisé entre la cité Vandeweghe et le centre d'Hermalle	20.000 € (aménagement de 200m de voirie)	Crédits d'impulsions (DGO1)	Aménagement d'un passage piéton et accessibilité du centre de Hermalle via l'éco-quartier. A l'étude dans le cadre de la réfection de la voirie : Chaussée F. Terwagne.
Lot 2	2.10	Mise en place d'un groupe d'achat commun pour l'énergie	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune.		Les projets 2.10 et 3.1 sont à mettre en relation. Possibilité qu'un projet éolien se développe sur le Plateau de Clermont => développement d'une asbl vent d'Enfan afin de monter un dossier d'éoliennes citoyennes. Refus du permis d'urbanisme mais recours en cours. Projet Pollec – plan d'actions à

					mettre en place dans les 2 ans
Lot 3	3.1	Implication des citoyens dans les projets d'énergies renouvelables	Frais d'animation et administratifs		Projet Vent d'ENFAN (coopérative citoyenne). Présentation du projet en CLDR (mai 2017) Refus du projet éolien sur la commune Réunion d'information virtuel à disposition des citoyens
Lot 3	3.6	Installation de l'accès internet dans toutes les infrastructures publiques	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune.	Depuis quelques mois,	La commune a pu bénéficier du subside européen Wif4U. Un réseau gratuit est d'ores et déjà disponible au sein de la commune. Le réseau gratuit est également disponible dans les lieux suivants : - Centre culturel ; - MJE ; - Espace convivial à Clermont ; - Les écoles ; - Au MOSA ;
Lot 3	3.10.	Coloration des façades dans le centre d'Engis	A déterminer	Sponsoring privé (Industries de la commune)	- Mise en place de l'asbl Engirronnement. - Choix du périmètre d'intervention (rue J. Wauters et rue Maréchal Foch) - Proposition d'un référentiel de couleur à partir du contexte local - Analyse détaillée des façades - Rencontre avec les propriétaires/locataires afin de déterminer les interventions et les couleurs (<u>en cours</u>)

					<ul style="list-style-type: none"> - Signature des conventions <u>(2019)</u> - Dépôt du permis d'urbanisme <u>(2019)</u> et mise en action du projet en avril-mai 2020. - En 2021, la deuxième phase du dossier est terminée <p>Ce projet a été possible grâce au financement des entreprises engissoises, réunies au sein de l'asbl Engironnement. Un budget de près de 400.000€ a ainsi permis de rénover une grosse trentaine de Façades d'habitations privées.</p> <p>Parallèlement, des fresques ont été réalisées avec le concours d'artistes et la volonté est exprimée de pouvoir continuer cette démarche, si possible en collaboration avec les riverains et artistes locaux.</p>
Lot 3	3.11	Information sur les recommandations urbanistiques et énergétiques pour les logements de qualité	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche		<p>La conseillère énergie publie des informations concernant les recommandations énergétiques dans l'Infor communal et au sein de l'administration.</p> <p>En 2021, une Newsletter Zéro Déchet a été mise en place et tous les mois des conseils énergétiques y sont insérés.</p>

Lot 3	3.13	Renforcement des activités de la Maison de Jeunes	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par le CCJE.	Fond propre du CCJE	Décentralisation de la maison des jeunes (Hermalle, Fagnes) + achat d'un minibus
Lot 3	3.14	Création d'un Eco quartier aux Fagnes	Frais d'auteur pour la réalisation du RUE et aménagement du site (2.000.000€ pour les espaces publics)	RCA, DGO3 - Direction Développement Rural, partenariat privé/public	Rapport urbanistique et environnemental réalisé. EIE lancée pour le permis d'urbanisation. Actuellement, les habitations sont en cours de construction. En 2021, délivrance d'un permis unique pour 12 maisons et instruction en cours pour le permis d'urbanisation.
Lot 3	3.19	Réalisation d'un aménagement pour les jeunes en adéquation avec les besoins identifiés dans le cadre de l'enquête jeunes	A déterminer en fonction du projet choisi sur base de l'enquête « jeunes ».		La plaine des Fagnes fait depuis quelques années l'objet de constats plutôt négatifs, renforcés encore par la fermeture de l'aire multisport. Les représentants du Conseil communal des enfants ont interpellé à ce sujet le Centre culturel qui y a vu une opportunité pour développer un réel projet participatif lors duquel les habitants du quartier ont, non seulement pu exprimer leurs souhaits quant aux aménagements, mais également participer à leur réalisation. Le projet est un réel succès qui grâce à la participation active des habitants a pu être mené de manière beaucoup plus rapide qu'imaginé. La rapidité était d'ailleurs un objectif, afin que les enfants puissent constater par eux-mêmes le résultat de leur interpellation (ce qu'un projet administratif normal,

					<p>s'étendant souvent sur plusieurs années, ne permet généralement pas).</p> <p>Bien que temporaires, les aménagements installés sont très solides et pourront rester sur place au moins quelques années. On constate également une fréquentation importante, car ces aménagements ont été réfléchis et décidés avec les utilisateurs (et non imposés par une « autorité supérieure »).</p> <p>Cette appropriation par les citoyens semble également avoir pour corollaire un meilleur respect des lieux car on n'a constaté aucun fait de vandalisme ou de dégradation, ce qui n'était pas le cas auparavant.</p> <p>Forts de ce succès, la Commune et le Centre culturel ont dégagé un budget pour poursuivre le travail, le site présentant encore pas mal d'opportunités.</p> <p>Lors de l'explication de l'appel à projets Biodiversité, les participants ont estimé que ce lieu pourrait faire l'objet d'un fiche projet pour des plantations d'essences locales dont la localisation précise devrait être décidée avec les citoyens. Ces arbres pourraient être plantés lors de chantiers participatifs, ce qui rencontre pleinement les objectifs du projet</p>
--	--	--	--	--	---

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet Intitulé du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 0	0.7	Mise en place d'une cellule mobilité	Pas de budget prévu dans la fiche mais moyens humains pour la commune.	Possibilité d'analyser la fiche et les actions en CCATM.	Plus de responsable mobilité à la commune => organisation au sein de l'administration à prévoir
Lot 2	2.3	Mise en place d'un code d'aménagement des espaces publics et embellissement des lieux remarquables	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune.	DGO3 - Développement rural	Subsides exceptionnels dans le cadre de BEWAPP (poubelles publiques) + réflexion en interne sur une cohérence dans le choix des édifices.
Lot 2	2.4	Organisation d'une fête itinérante dans la commune en valorisant les lieux intéressants de chaque entité	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune.		Liens avec le projet Road Art du Centre culturel : exposition itinérante (caravane) d'œuvres d'artistes locaux dans les différents quartiers. En 2021, en raison des conditions sanitaires particulières, le festival des Tchaornis a été organisé dans les différentes entités de la commune.
Lot 2	2.7	Création d'un Système d'Echanges de Services (SEL)	Frais de fonctionnement non chiffrés mais le SEL sera géré de manière autonome par les citoyens	Soutien du PCS	A mettre en parallèle avec le plan d'actions commune Zéro Déchet

Lot 2	2.9	Organisation de journées thématiques pour le tourisme d'un jour	Frais de fonctionnement non chiffrés	CGT et Maison du Tourisme Hesbaye-Meuse	Dans le cadre des activités de fin d'année scolaire en juin 2021, le Centre culturel a réalisé, pour les classes de primaire, un jeu de piste historique à Hermalle sur l'architecte Jean-Gille Jacob qui pourrait, au besoin, être adapté facilement pour le tout public.
Lot 2	2.12	Création d'une maison rurale au sein d'un lieu existant à Hermalle-sous-Huy	850.000€	DGO3	Etude économique en cours
Lot 3	3.2	Mise sur pied d'une plate-forme de coordination des associations	Frais de fonctionnement		
Lot 3	3.3	Recensement et mise en valeur des artistes locaux et organisation d'un « Week-end Wallonie Bienvenue »	Frais de fonctionnement	CGT (réalisation graphique du dépliant)	
Lot 3	3.7	Réflexion sur les possibilités de diversification agricole et syvicole	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune et/ou l'ADL.		<u>Mettre en place un événement grand public : "Mon voisin l'agriculteur"</u> « Mon voisin l'agriculteur » est une journée porte ouverte organisée avec les agriculteurs de la commune. La possibilité pour les visiteurs de découvrir les exploitations agricoles engissoises, discuter avec les agriculteurs, découvrir le monde de la ferme et pourquoi pas susciter des vocations pour ces durs mais passionnants métiers. Les métiers agricoles sont en demande régulière de personnels à temps plein ou

					<p>saisonnier.</p> <p>Un créneau souvent peu exploité dans l'insertion professionnelle pour ces métiers pourtant de plus en plus en pénurie.</p> <p>En quelques années, la commune d'Engis a vu son nombre d'exploitations agricoles diminué de 13 à 7 aujourd'hui. Cet événement a pour but de remettre en lumière ces différents métiers. (Projet porté par l'ADL à entamer à moyen terme)</p>
Lot 3	3.8	Sauvegarde et activation de la mémoire collective	Frais de fonctionnement (achat de matériel) et de personnel	Fondation Baudouin, Centre Culturel	Roi PCS,
Lot 3	3.9	Organisation d'une journée type « happening » nature/environnement avec les écoles et/ou la population	500€ à 2500€ selon l'ampleur de l'événement		
Lot 3	3.17	Amélioration de la mobilité douce par des aménagements proposés suite aux réflexions au sein de la commission sentiers	A déterminer en fonction du projet choisi sur base du travail de la commission		A mettre en relation avec l'organisation de la semaine de l'arbre qui sera organisée en novembre 2022
Lot 3	3.18	Réalisation d'aménagements identifiés dans le plan communal de mobilité mis en place par la cellule mobilité	A déterminer en fonction du projet choisi sur base du travail de la cellule mobilité	DGO2, ODR, appels à projets	
				DGO1	

4. Projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 % (budget HTVA)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Causes
Lot 1	1.9	Mise en place d'un mode de transport en commun sur base d'une étude préalable de faisabilité	15.000€ pour l'étude	Commune	Projet onéreux et sur base d'expériences similaires dans d'autres communes, le système de transport en commun ne fonctionne pas.
Lot 1	1.14	Création d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche. Dépenses prises en charge par la commune.		Le projet a été abandonné pour cause de double emploi avec le comité des séniors.
Lot 2	2.1	Mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature	10.000 € à 15.000 € pour l'inventaire écologique	Subside DGO3 - Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement	Déclaration de politique communale ⇒ Etude sur la réalisation d'un PCDN : analyse de faisabilité en 2020/2021 ⇒ Instaurer les « permis de végétaliser » En janvier 2020, une réflexion a été engagée sur la faisabilité de ce projet (aspect financier). Suite à cela, le collège communal a décidé de placer le projet en attente au vu des changements de dispositions juridiques afférentes à la mise en place du projet. Suite aux nouvelles dispositions prises par la Ministre de l'Environnement, ce plan de la nature n'existe plus mais a été remplacé par le nouvel appel à projets « biodiversité ». En 2021, le nouvel appel à projet « Biodiversité » a permis à la commune d'obtenir un subside de

Lot 3	3.5	Création d'une maison de l'entité au centre d'Engis	Budget de plus de 1.000.000€	DGO3 - Développement rural	<p>plus de 10.000 € pour la réalisation des 3 actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de la semaine de l'arbre - L'achat de panneaux didactiques pour le parcours Nature <p>Le remplacement des valves dans le site des Tchaforinis</p>
Lot 3	3.15	Révision du Schéma de Structure Communal (SSC)			<p>Législation du CoDT qui remplace le CWATUPE.</p> <p>Disparition du Schéma de Structure Communal qui devient les Schéma de Développement Communal</p> <p>Coût important de la mise à jour de ce document.</p>
Lot 3	3.16	Création d'un atelier rural polyvalent à Clermont	Pas de budget spécifique prévu dans la fiche.	DGO3 - Direction du Développement Rural	<p>En sa séance du 7 février, le collège communal a marqué son souhait d'abandonner le projet. Néanmoins, le projet n'a pas été discuté en CLDR.</p> <p>Dès lors, la décision du collège devra être approuvée lors de la prochaine réunion de la CLDR</p>

5. Initiatives nouvelles

- ⇒ Pas de nouvelle demande de convention cette année mis à part la poursuite du projet 1.2 : « Signalisation et entrées de village améliorant l'image et favorisant l'information dans la commune ». Un dernier grand projet pourrait être mené dans le cadre de ce PCDR et concernerait la réalisation d'une maison rurale dans un lieu existant à Hermalle-sous-Huy. Le Collège souhaite pouvoir faire mûrir encore un peu le projet avant de le proposer à la CLDR (étude économique en cours).
- ⇒ Poursuite des GT Nature pour la réalisation d'un parcours didactique complémentaire au parcours VITA. Possibilité de collaboration de ce groupe de travail avec des formateurs « guide nature ».
- ⇒ Mise en place d'un groupe de travail pour définir les modalités de gestion et d'occupation de l'espace convivialité à Clermont-sous-Huy
- ⇒ Pérennisation de l'action « Tornade blanche » grâce aux ambassadeurs de la propreté (projet Be WaPP)
- ⇒ Dès que les conditions sanitaires le permettent, organisation d'une marche gourmande permettant de faire découvrir les différents circuits de balade + relance de la commission sentiers

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Aucun projet en phase d'exécution de travaux en 2020

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsid
2020	PCDR classique	Projet 1.1 – création d'un espace de convivialité à Clermont-sous-Huy	Objectif 3.A Favoriser les échanges entre habitants pour mieux se connaître	793.514.90 €
		Etats d'avancement physique du projet :	Date :	
		Désignation de l'auteur de projet :	18/01/2017 - Bureau U Man (ancien nom Contraste architecture)	
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	23/10/2017	
		Approbation de l'avant-projet par la R.W	17/04/2018	
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre	13/10/2020 (convention réalisation)	
		Adjudication :	En cours d'analyse par l'auteur de projet	
		Décision d'attribution du marché	17 mai 2021	
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	13 septembre 2021	
		Début des travaux	10 janvier 2022	
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :	Montant :	
		Montant conventionné à 100%	1.487.029,79€	
		Montant du subsid	793.514,90 €	
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Aucun projet financé en développement rural terminé en 2020

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
- Première installation en 2012 - Actualisation en février 2013 suite aux élections communales de septembre 2012 - Actualisation en février 2016 suite à l'approbation du PCDR au GW	Année initiale d'approbation 2012.	23/04/2019 : Renouvellement de la CLDR.	30/03/2021 (AM du 12 février 2021)
Date des réunions durant l'année écoulée	08 mars 2021 : bilan des actions et programmation	Nombre de présents	8 présents et 5 excusés
	25 avril 2021 : GT nature – parcours VITA		5 présents + guide nature
	20 décembre 2021 : bilan annuel		6 présents et 4 excusés

Remarque générale :

À la suite de la démission d'un membre en décembre 2021, qui a déménagé et quitté la Commune, Eva SERET s'est portée candidate pour rejoindre la CLDR. Ces changements portent la composition de la CLDR à 20 membres, 15 citoyens et 5 mandataires, ce qui correspond à la composition minimum prévue par le décret.

Réflexion sur l'opération de développement rural

Bilan du PCDR après 6 ans :

- 20 projets réalisés avec inclusion de nombreux projets PCDR dans d'autres programmes (ADL, Centre culturel, ...)
 - ⇒ 2 projets réitérés (2.5. Tornade blanche, 0.10 Commission sentiers)
 - ⇒ 1 projet sans suite (0.1. Plate-forme interservices)
- 4 projets finalisés en 2021 (0.3. Aménagement d'une zone mellifère aux Fagnes, 1.7. Organisation d'actions en entreprises avec les jeunes, 1.6. Développement d'une dynamique culturelle vers les écoles et 1.13 Dynamisation de l'association des commerçants).
- 13 projets en attente
- 6 projets abandonnés (le projet 1.9 Mise en place d'un mode de transport en commun sur base d'une étude préalable de faisabilité – le projet 1.14 Création d'un conseil consultatif des aînés – le projet 2.1 Mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature – le projet 3.5 Création d'une maison de l'entité au centre d'Engis – le projet 3.15 Révision du Schéma de structure communal et le projet 3.16 Création d'un atelier rural polyvalent à Clermont) ;
- 16 projets en cours dont voici les principaux développés en 2021 :
 - Projet 1.1 : Espace de convivialité à Clermont : Attribution du marché en octobre 2021 et début des travaux en janvier 2022.
 - Projet 1.5 : Attribution du marché public de fournitures pour les modules du parcours VITA, réalisation du panneau de départ et visite du site avec un guide nature
 - Projet 1.2 : Signalisation et Effets de porte : relance du projet et actualisation de la fiche projet et réalisation de la réunion de coordination.
 - Projet 3.10 : Coloration des façades : fin de la deuxième phase des travaux

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

Extrait de la circulaire : il s'agit de mettre les projets pour lesquels la Commune envisage de faire une demande de convention

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
2016 - 2020	Lot 1	1.1. Création d'un espace de convivialité à Clermont-sous-Huy	1.203.183,23 TVAC	DGO3/ DR	674.172.73 € (taux de 60%, et 50%)
2019-2020	Lot 1	1.2. Signalisation et entrées de village améliorant l'image et favorisant l'information dans la commune	L'estimation budgétaire sera revue avec l'auteur de projet (balise à 300.000 €)	Développement rural CGT Commune	60% avec un plafond de 500.000€ (nouveau de la circulaire), soit un subside maximum de 300.000€.
2018-2020	Lot 1	1.5. Création d'un parcours Vita	30.000 € TVAC et frais d'honoraires Sur base d'une évaluation de 10 modules (2000€ le module, installation non comprise), 300€ de signalisation et 5000€ pour l'aménagement du parcours	Commune sur fond propre + Appel à projet « C'est ma ruralité » → dossier rentré en 2019, non retenu	

Rapport d'activité 2021

ODR – ENGIS Annexes complémentaires



Waremme, le 10 mars 2021

<p>Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural Lundi 08 mars 2021</p>

Présences

Membres de la CLDR :

- Présents : 8 personnes :

Johan ANCIA, Lucas DORMAL, Jocelyne DUBOIS, Frédérick JEROME, Louise LAMBERT, Aurélie THOMAS, Michel THOMAS, Marc VOUE.

Membre invité : Raphaël GREGOIRE

- Excusés : 5 personnes

Pascale DESSART, Nicole HANOT, Serge MANZATO, Manuel PEÑA HERRERO, Nicolas VANDERHEYDEN.

Pour l'Administration communale : Christelle SMAL, Maxime ANDRIEN, agents-relais de l'ODR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Marc VAN DEN BROECK

Ordre du Jour :

- Le PCDR en 2020
 - Bilan de l'année 2020
 - Suivi du PCDR et propositions d'action
- Programmation pour les années à venir

1. INTRODUCTION

Johan ANCIA introduit la réunion et accueille les membres présents à cette réunion virtuelle. Marc VAN DEN BROECK s'assure que les participants sont familiers de l'outil Zoom et informe qu'il n'utilisera pas de support de présentation pour favoriser les interactions.

Le compte rendu de la précédente réunion du 17/02/2020 est approuvé à l'unanimité.

2. LE PCDR EN 2020

2.1. Bilan de l'année 2020

L'année 2020 a été exceptionnelle à bien des égards. La situation sanitaire a bien entendu obligé le report, voire l'annulation pure et simple de nombreuses activités, dont les réunions de la CLDR.

En ce qui concerne le Développement Rural, nous étions également dans l'expectative car la Ministre en charge souhait prend le temps de réévaluer cet outil et de procéder à certains ajustements afin de favoriser l'équité entre les communes, et garantir une réelle participation citoyenne. En outre de nouveaux taux et plafonds sont appliqués au financement des projets ce qui pouvait laisser craindre des difficultés accrues pour mettre en œuvre les projets du PCDR d'Engis. Il n'est finalement rien.

Ces changements sont décrits dans un nouvel arrêté ministériel entré en vigueur le 12 octobre 2020, qui peut être consulté ici : <https://bit.ly/2NxP1jK>

2.2. Adoption du nouveau ROI

Dans la foulée, la Ministre a décidé, dans un Arrêté ministériel daté du 12 février 2021, d'un modèle de ROI obligatoire qui doit être approuvé par toutes les CLDR et les Conseils Communaux.

Marc en détaille quelques points d'attention :

- Bien que ce soit déjà le cas à Engis, ce nouveau ROI entérine le fait que les membres effectifs et suppléants disposent exactement des mêmes droits et prérogatives.
- Nouveauté importante, les décisions requièrent dorénavant un quorum de 50% des membres citoyens. Si ce dernier n'est pas atteint, une CLDR doit être convoquée dans les 15 jours et la décision peut alors être prise quel que soit le nombre de participants.

Le ROI est adopté à l'unanimité.

2.3. Composition de la CLDR

Suite à la démission de Annick AERTS et de Jean FLAGOTHIER, la CLDR est aujourd'hui composée de 20 membres, 15 citoyens et 5 mandataires, ce qui correspond à la composition minimum prévue par le décret.

La période n'est probablement pas propice pour recruter de nouveaux membres, mais dès que les activités reprendront, il sera utile que chacun en parle autour de lui et invite de nouveaux citoyens à apporter leur dynamique au sein de la CLDR.

Seuls 6 membres citoyens sont présents aujourd'hui. En d'autres termes, nous n'atteignons pas le quorum pour valider l'approbation du Rapport annuel. Ce dernier devant également être approuvé par le Conseil communal et transmis à l'Administration pour le 31 mars, il n'est matériellement pas possible de convoquer une réunion dans les 15 jours. Il y a de fortes chances pour que l'Administration se montre compréhensive en raison de la période de transition suivant l'approbation des nouveaux ROI.

2.3.1. Rapport annuel

Chaque année, la Commune doit remettre à la Région Wallonne un rapport annuel reprenant l'avancement des différents projets et du dynamisme de la participation citoyenne.

Un tableau reprenant l'ensemble des projets du PCDR ainsi que leur statut en 2020 (réalisés, en cours, en attente ou abandonnés) est transmis en annexe de ce compte rendu.

Seuls les projets ayant fait l'objet d'une évolution en 2020 sont repris dans ce compte rendu.

Projets réalisés

Il est proposé à la CLDR de rajouter 3 projets dans cette catégorie

- *1.4 Amélioration de la communication de la Commune*

Johan explique qu'en 2021, le site internet a complètement été refait pour garantir une meilleure lisibilité et plus grande intuitivité. Une nouvelle application mobile pour GSM, *Engis en poche*, permet de se tenir informé de toutes les actualités communales. La page Facebook est également gérée de façon beaucoup plus proactive, et la Commune réfléchit à l'utilisation prochaine d'Instagram.

Bien que la communication reste un chantier constamment à renouveler et à améliorer, il est proposé aux membres de considérer ce projet comme terminé.

- *1.8 Etablissement d'un plan d'aménagement et de gestion des espaces verts*

La Commune s'est engagée volontairement et pleinement dans la démarche 0 phyto. Aucun produit phytosanitaire n'est donc plus utilisé sur le territoire communal. Bien qu'occasionnant plus de travail, c'est une réelle révolution des mentalités que la Commune propose à travers cette démarche. Elle n'est cependant pas toujours bien comprise par certains habitants pour lesquels une herbe indésirable est synonyme de laisser-aller : il s'agira de communiquer mieux encore sur cette thématique

- *1.11 Intégration paysagère et développement de la nature dans les zonings*

Il s'agit ici d'une démarche réalisée en étroite collaboration avec la SPI, propriétaire des zonings et le service Cadre de vie. La Spi a défini une charte d'embellissement des zones industrielles et la Commune impose des aménagements de verdurisation dans le cadre de l'instruction des permis.

Le RAVeL traversant le zoning a également été aménagé grâce à des plantations et à l'installation de mobilier de convivialité. Ici encore, il s'agit d'un projet de longue haleine et toute nouvelle demande de permis fera l'objet de négociation avec les industriels pour y inclure des aspects nature. Il est cependant proposé de le considérer comme terminé.

A l'unanimité, la CLDR accepte que ces trois projets soient repris parmi les projets terminés.

Projets en cours

- Le projet *3.19 Réalisation d'un aménagement pour les jeunes en adéquation avec les besoins identifiés dans le cadre de l'enquête jeune* a été initié par le Centre culturel, sur l'instigation du Collège. L'idée est de réaménager le terrain situé à côté de l'école des Fagnes, propriété de Meuse Condroz Logement, avec la collaboration des enfants de la Commune (Conseil des jeunes, Maison des Jeunes) et les habitants du quartier des Fagnes.

Le projet reste encore à construire, mais la volonté est exprimée d'arriver assez rapidement à des résultats concrets, quitte à ce que ces aménagements se fassent de manière progressive.

L'apport concret de la CLDR reste encore à définir, mais il est certain qu'elle sera invitée à donner ses impressions sur les idées récoltées par les organisateurs que M. Willems, du Centre culturel viendra présenter lors d'une prochaine réunion.

Ce bilan est approuvé par les membres de la CLDR. Le tableau récapitulatif mis à jour est joint en annexe de ce compte-rendu.

2.4. Suivi du PCDR et propositions d'actions

2.4.1. Projet Covoit'stop

En raison de la situation sanitaire, le projet n'a pas avancé. Une communication coordonnée avec les autres communes participantes semble primordiale, mais n'était pas à l'ordre du jour des priorités, d'autant plus qu'on ne peut pour le moment accueillir un autostoppeur dans sa voiture.

Les points d'attention listés l'année passée restent donc d'actualité :

- Le point prévu à Hermalle n'est pas idéalement situé et devrait être déplacé au niveau du « Batty ».
- Une carte reprenant la localisation des différents arrêts serait souhaitée dans la communication.
- Les membres de la CLDR rappellent leur souhait d'être associés à la démarche de communication en organisant des séances d'information ou en expliquant la démarche en distribuant les prospectifs explicatifs.

2.4.2. Action Bewapp

Originellement prévue en mars, l'opération Bewapp a été déplacé au mois de septembre. Malgré la communication autour de l'événement, la participation a été moindre cette année (4 équipes)

Le Collège avait donné son accord pour faciliter l'inscription des citoyens comme Ambassadeurs de la propreté. Malgré l'appel à bénévoles dans le journal communal, il n'y a eu aucune inscription.

2.4.3. Commission sentiers

Bien que moins active, Michel THOMAS informe que la Commission sentiers a mené pas mal d'actions cette année.

Le sentier n°26 a été défriché pour être intégré dans une boucle de 4km assez « sportive ». La prochaine étape sera le balisage.

Les 3 circuits de balade sont bien dégagés et bien entretenus, même si à de rares endroits la signalisation semble avoir disparu.

Le jugement concernant le sentier Ronheu a été rendu : la Commune dispose d'une servitude de passage d'1m et doit mettre en place des aménagements et une signalisation spécifique en limitant l'accès aux piétons.

Enfin, les négociations avec un exploitant agricole pour emprunter un sentier aux Fontaines sont moins faciles que prévu.

2.4.4. Espace convivial à Clermont

La convention réalisation a été reçue en octobre 2020, avec une promesse de subside de 786.000€.

L'ouverture des offres concernant l'adjudication des travaux est prévue dans les semaines à venir. Les travaux débiteront dans le courant 2021.

Réactions :

- Un participant propose que le calendrier des travaux soit planifié avec la direction de l'école pour générer le moins de nuisances possibles. C'est effectivement souhaitable, mais les délais sont assez serrés et il faut arriver à respecter le planning dans l'organisation des phases du chantier.

Le « comité de suivi » qui réfléchira à une charte de fonctionnement du lieu afin que la cohabitation avec les riverains se passent au mieux est toujours d'actualité. Le Collège doit encore définir les balises dans lesquelles ce travail s'inscrira.

2.4.5. Parcours vita

Le permis d'urbanisme a été octroyé en octobre 2020, et une convention ratifiée avec la société Dumont-Wautier pour pouvoir faire passer le tracé sur du terrain leur appartenant.

Les travaux débuteront probablement à l'été 2021. Ils nécessiteront le passage de gros engins qui risquent d'occasionner certains dégâts bien que les travaux se limiteront à aménager les espaces où s'implanteront les modules..

Il ne semble donc pas utile de déjà définir avec précisions les actions du futur GT Nature. Par contre, une première visite du site avant le début des travaux permettra de définir les éventuels éléments qu'il faudra à tout prix conserver.

L'accompagnement de la section « Guide nature » de Huy a été proposé aux formateurs qui se sont montrés assez enthousiastes. L'évolution des conditions sanitaires aura naturellement un impact sur leur disponibilité.

Réactions :

- Le tracé de la balade d'Engis pourrait y être déplacé, plutôt que d'emprunter le quartier des Fagnes.

2.4.6. Signalisation des entrées de village améliorant l'image de la Commune

Après une période d'inactivité pour s'assurer que le projet restait bien finançable, la dynamique a été relancée. Une réunion de coordination avec les pouvoirs subsidiaires sera organisée dans les prochaines semaines. Les différentes étapes que doit suivre un projet faisant l'objet d'une convention en développement rural seront rappelées lors de la prochaine réunion.

La CLDR aura par la suite à se positionner sur l'avant-projet qui sera présenté par le bureau Fourneau.

2.4.7. Implication des citoyens dans les projets d'énergies renouvelables

Maxime ANDRIEN explique la genèse d'une nouvelle coopérative citoyenne sur le territoire communal : vent d'enfan (<https://ventdenfan.be/>)

Comme son nom l'indique, celle-ci a pour volonté de mobiliser l'épargne citoyenne pour financer un projet éolien à Ehein, qui concernera les communes d'Engis, Nandrin, Flémalle, Antisnes et Neupré (ENFAN).

La levée de capitaux a pour objectif d'atteindre la somme de 900.000€, à raison de 125€ la part. Des réunions d'informations visant à sensibiliser les citoyens sont organisées périodiquement, et l'information est relayée par les médias communaux.

Cette opération doit être terminée en août 2021, ce qui rend une implication organisée de la CLDR difficile, mais c'est exactement le genre de projet qu'elle pourrait soutenir.

Par ailleurs, la Commune s'est engagée dans la démarche POLLEC (<https://energie.wallonie.be/fr/pollec.html?IDC=9178>) et doit remettre pour l'automne 2021 son PAEDC (Plan d'action Energie Durable et Climat), document qui décrit avec précision les mesures concrètes qui seront mises en place sur le territoire communal.

Maxime, qui est en charge de ce dossier, en fera une présentation à la CLDR en Novembre afin de déterminer si des synergies avec les projets du PCDR peuvent être envisagées.

2.4.8. Installation de l'accès internet dans toutes les infrastructures publiques

L'informaticien de la Commune a été bien occupé cette année pour renforcer les systèmes informatiques et permettre le travail à distance pour l'ensemble du personnel communal. Il est prévu de finaliser ce projet dans le courant de l'année 2021 ; la commune bénéficie d'un délai supplémentaire accordé en raison de la pandémie actuelle.

2.4.9. Coloration de façades

La phase 2 du projet mené par l'asbl Environnement est en cours et les travaux d'embellissement débiteront sous peu pour les bâtiments situés du côté de l'entreprise Prayon.

3. PROGRAMMATION POUR LES ANNÉES À VENIR

Il n'y aura pas de nouvelle demande de convention cette année. Un dernier grand projet qui pourrait être mené dans le cadre de ce PCDR pourrait concerner la réalisation d'une maison rurale dans un lieu existant à Hermalle-sous-Huy.

Le Collège souhaite pouvoir faire mûrir encore un peu le projet avant de le proposer à la CLDR.

Un membre propose, dès que les conditions le permettront, d'organiser une marche gourmande permettant de faire découvrir les différents circuits de balade.

Le Président clôt la séance vers 21h30 en espérant que les prochaines réunions puissent se faire en présentiel, et en soulignant les nombreux beaux projets qu'il reste à mener.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Marc Van den Broeck (FRW)

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, veuillez contacter
Marc VAN DEN BROECK (FRW) au 019/58.93.27 ou m.vandenbroeck@frw.be
Christelle SMAL au 04/259. 8911 ou christelle.smal@engis.be
Maxime ANDRIEN au 04/259.89.11 ou maxime.andrien@engis.be



Waremmes, le 21 décembre 2021

Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural Lundi 20 décembre 2021

Présences

Membres de la CLDR :

- Présents : 6 personnes :

Pascale DESSART, Lucas DORMAL, Jocelyne DUBOIS, Frédéric JEROME, Amélie THOMAS, Michel THOMAS.

- Excusés : 4 personnes

Louis BOLGIUS, Raphaël GREGOIRE, Jean MOSSOUX, Christine NEVEN

Pour la RCA Engis Environnement : Philippe LHOMME, Administrateur délégué

Pour le Centre culturel d'Engis : Michaël WILLEMS, Philippe MARECHAL

Pour l'Administration communale : Christelle SMAL, agent-relais de l'ODR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Marc VAN DEN BROECK

Ordre du Jour :

- Communications diverses
- Colorisation des façades - bilan
- Réalisation d'un espace jeunes aux Fagnes
- Espace convivial à Clermont – avancement
- Projet « effets de porte » - où en est-on ?
- Parcours VITA – avancement
- GT Nature – prochaines étapes ?
- Appel à projets BiodiverCité
- Les souhaits de la CLDR pour 2022

1. INTRODUCTION – COMMUNICATIONS DIVERSES

Marc VAN DEN BROECK introduit la réunion et accueille les membres présents à cette réunion virtuelle. Il explique qu'il a été compliqué de réunir la CLDR cette année non seulement pour les raisons qu'aujourd'hui tout le monde connaît, mais également en regard du retard qu'ont pris les différents projets. Retard dont les raisons sont expliquées en séance.

Il annonce la démission de Louise LAMBERT qui n'habite plus dans la Commune, et à la demande de Nicole HANOT, explique les difficultés auxquelles la ferme castrale est confrontée, ce qui explique que

la bouquinerie et le musée ne seront plus accessibles que sur rendez-vous, en tout cas jusque fin février 2022.

2. COLORISATION DES FAÇADES

Philippe LHOMME, administrateur de la RCA Engis Environnement, rappelle l'origine de ce projet dont les prémises remontent déjà à l'opération de rénovation urbaine de 2000. C'est également un projet qui avait été repris dans le PCDR.

L'objectif était de rendre la rue Joseph Wauters plus agréable en réalisant la mise en couleur des maisons de la rue, à l'instar de ce qui a été réalisé sur la Grand Place de Mons.

Ce projet a été possible grâce au financement des entreprises engissoises, réunies au sein de l'asbl Engironnement. Un budget de près de 400.000€ a ainsi permis de rénover une grosse trentaine de façades d'habitations privées.

Concernant le volet juridique du projet, une convention de servitude entre le propriétaire du bien et l'asbl a dû être signée afin d'accorder « un droit de propriété » sur la façade où étaient réalisés les travaux de peinture. Les riverains s'engagent, également, à ne pas modifier l'aspect esthétique du bâtiment pendant 10 ans. Chaque propriétaire était naturellement informé des travaux qui seraient réalisés (mise en couleur, corniches, gouttières) et des teintes qui seraient choisies pour sa propriété, sur base d'une palette définie par un bureau d'architecture.

Cette démarche a été très appréciée des habitants, dont certains ont même entrepris des travaux complémentaires à leurs propres frais, pour embellir leur propriété.

Parallèlement, des fresques ont été réalisées avec le concours d'artistes et la volonté est exprimée de pouvoir continuer cette démarche, si possible en collaboration avec les riverains et artistes locaux.

Il reste deux maisons à terminer, et de nouvelles demandes de riverains ont été exprimées pour poursuivre le projet vers le quai Herten.

Ces travaux sont estimés à +/- 250.000€. Les entreprises souhaitent aujourd'hui orienter leurs financements vers d'autres types de projet ; il faut donc chercher d'autres pistes. L'information devra être confirmée par l'Administration régionale, mais ce financement pourrait faire l'objet d'une demande de convention en développement rural. A priori, il devrait se monter à 60% pour un plafond de 500.000€, le reste devant être pris en charge par la Commune.

Pascale DESSART s'interroge sur le projet d'aménagement prévu sur le terrain jouxtant l'école communale. Aucun membre du Collège n'étant présent, la réponse sera fournie lors de la prochaine réunion.

3. AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ AUX FAGNES

La plaine des Fagnes fait depuis quelques années l'objet de constats plutôt négatifs, renforcés encore par la fermeture de l'aire multisport. Les représentants du Conseil communal des enfants ont interpellé à ce sujet le Centre culturel qui y a vu une opportunité pour développer un réel projet participatif lors duquel les habitants du quartier ont non seulement pu exprimer leurs souhaits quant aux aménagements, mais également participer à leur réalisation.

Philippe MARECHAL et Michael WILLEMS expliquent en détail toutes les étapes de ce projet, depuis les objectifs initiaux jusqu'à leur mise en œuvre. Malgré les conditions difficiles (Covid, intempéries de

juillet), le projet est un réel succès qui grâce à la participation active des habitants a pu être mené de manière beaucoup plus rapide qu'imaginé.

La rapidité était d'ailleurs un objectif, afin que les enfants puissent constater par eux-mêmes le résultat de leur interpellation (ce qu'un projet administratif normal, s'étendant souvent sur plusieurs années, ne permet généralement pas).

Bien que temporaires, les aménagements installés sont très solides et pourront rester sur place au moins quelques années. On constate également une fréquentation importante, car ces aménagements ont été réfléchis et décidés avec les utilisateurs (et non imposés par une « autorité supérieure »).

Cette appropriation par les citoyens semble également avoir pour corollaire un meilleur respect des lieux car on n'a constaté aucun fait de vandalisme ou de dégradation, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Forts de ce succès, la Commune et le Centre culturel ont dégagé un budget pour poursuivre le travail, le site présentant encore pas mal d'opportunités.

Lors de l'explication de l'appel à projets Biodiversité, les participants ont estimé que ce lieu pourrait faire l'objet d'un fiche projet pour des plantations d'essences locales dont la localisation précise devrait être décidée avec les citoyens. Ces arbres pourraient être plantés lors de chantiers participatifs, ce qui rencontre pleinement les objectifs du projet.

4. ESPACE CONVIVAL À CLERMONT

Christelle SMAL rappelle les détails de ce projet qui fait l'objet de la première demande de convention du PCDR. Les démarches administratives ont pris beaucoup de temps, mais les travaux vont enfin pouvoir commencer début janvier 2022. Le chantier devrait durer une année environ.

5. PROJET « EFFETS DE PORTE » - SIGNALISATION DES ENTRÉES DE VILLAGES

L'introduction d'une demande de convention pour la réalisation de ce projet avait été décidée en début d'année par la CLDR lors de la réunion consacrée au rapport annuel.

Dans la foulée, une réunion de coordination a été organisée avec les pouvoirs subsidiants, Développement rural et SPW Mobilité Infrastructures (le Commissariat général au Tourisme – CGT ayant décidé de ne pas intervenir).

Lors de cette réunion, deux emplacements choisis pour y installer les effets de portes principaux ont été considérés par l'Administration comme inéligibles : les ronds-points « Prayon » et « Carmeuse ». Ces derniers se trouvent en effet sur des voiries régionales et ne peuvent en ce cas être financés par le Développement rural, à moins que le SPW-MI n'accorde un droit réel à la Commune, emphytéose ou droit de superficie, ce que ce dernier ne souhaite pas.

Il a donc fallu trouver des alternatives. Une solution a assez rapidement été trouvée pour le rond-point Carmeuse. L'effet de porte sera déplacé de l'autre côté du pont pour être positionné au carrefour entre la rue de la station et la rue Richard.

Pour le rond-point Prayon, des démarches ont été entreprises auprès de la société pour pouvoir utiliser une parcelle lui appartenant. Ces démarches sont en passe d'aboutir, et le dossier pourra être retravaillé pour répondre aux différentes demandes de l'administration. Concrètement, il est peu probable que ce dossier soit prêt pour la session de mars, mais on peut raisonnablement espérer qu'il le soit pour la session d'octobre 2022.

Concernant la parcelle qui fait l'objet d'une discussion avec Prayon, la volonté est également d'y planter, à la Ste Catherine, un bois de feuillus (bouleaux ou autres) qui permettra de créer un espace de verdure dans un lieu aujourd'hui fort minéral. Pour peu qu'elle soit sollicitée par la CLDR ou la Commune, l'asbl Environnement serait d'accord de financer l'achat d'au moins une partie des arbres qui pourraient être plantés lors d'un chantier participatif.

Philippe MARECHAL propose de s'inspirer des micro-forets urbaines, selon le principe Miyawaki (<http://toulouse.entransition.fr/micro-foret-urbaine/>) qui permettent grâce à une plantation très dense, de recréer en moins de 20 ans une véritable forêt « naturelle », diversifiée et autonome, apportant fraîcheur et de nombreux autres services écosystémiques.

La question de l'accès à ce lieu n'a pas encore été tranchée. Toutefois, le Collège ne souhaite pas en faire un parc public pour ne pas devoir en assumer l'entretien, jugé trop important par rapport aux moyens communaux.

Lors de l'explication de l'appel à projets Biodiversité, les participants ont également estimé que ce lieu pourrait faire l'objet d'un fiche projet.

6. PARCOURS VITA FORME ENGIS

Le projet est également en voie de finalisation et tous les signaux sont au vert. Les 17 modules seront installés dans les prochains mois. Les travaux d'élagage et de préparation des sols ont déjà débuté et l'inauguration se fera au printemps 2022.

Le personnel de la société Lhoist organisera probablement un chantier de teambuilding pour son personnel pour aider à l'installation des modules.

Christelle SMAL présente le futur panneau d'accueil qui sera installé au point de départ, au quartier des Fagnes.

La CLDR est sollicitée pour imaginer quel événement créer lors de l'inauguration et célébrer son investissement dans la réalisation de ce projet.

Divers événements seront également organisés aux Fagnes au printemps prochain : la fête de la Macrâle (25/03) et la fête des Fagnes, avec la MJ, le 20/05. Plutôt que de créer un événement supplémentaire, risquant de ne pas toucher son public, il est proposé de se greffer au second et de collaborer avec le Centre Culturel et la RCA afin d'informer et d'interpeller les habitants du quartier des Fagnes.

On pourra profiter du premier événement pour déjà informer sur les animations qui seront organisées à ce moment.

7. GT NATURE

Une première réunion sur le terrain des membres du GT nature a été organisée en avril 2021. Le Groupe était accompagné de Marc Migon, un naturaliste qui donne également cours de « guide nature » à l'IPES de Huy. Avec son aide, le Groupe a pu déterminer un certain nombre d'endroits dont les qualités en termes de biodiversité pourraient être illustrées par des panneaux informatifs.

M. Migon est tombé « amoureux » de ce site méconnu des naturalistes et a décidé de réaliser une chronique photographique et pédagogique que la Commune a accepté de diffuser sur son site internet et sur sa page Facebook. Ce travail, qu'il poursuivra avec les étudiants de la section guide nature, servira de base au texte des panneaux explicatifs.

La qualité de ces lieux étant jusqu'ici restée assez méconnue, le site pâtit de nombreux dépôts sauvages, abandonnés au fil des années. L'organisation d'un chantier de nettoyage pourrait être envisagée pour peu qu'on arrive à rassembler suffisamment de monde (le nombre de membres encore actifs dans la CLDR est assez faible). Cela pourrait s'envisager lors de l'édition annuelle de BeWapp ou lors de l'inauguration du parcours Vita par exemple.

8. SUBSIDES BIODIVERCITÉ

Ces panneaux seront financés grâce à l'appel à projet « Biodivercité » auquel la Commune a répondu cette année. Outre ces panneaux, cette subvention a également permis d'organiser la journée de l'arbre, et d'obtenir des financements pour rénover les valves du parcours géologique des Tchaforis.

La subvention annuelle « BiodiverCité » est expliquée de manière plus détaillée. Celle-ci permet à la Commune de disposer chaque année d'un budget de 12.000€ pour mener à bien ses projets nature.

- 10.000€ sont disponibles pour financer une ou plusieurs fiches-action (dont maximum 2.500€ pour des actions de sensibilisation)
- 2.000€ sont réservés pour la distribution de plants lors de la journée de l'arbre.

Ces financements peuvent couvrir jusqu'à 100% des frais sous réserve d'éligibilité et doivent être décrits de manière aussi précise que possible. L'agent de développement de la FRW, soutenu par une équipe de spécialistes, apportera bien entendu son soutien à la rédaction de ces fiches.

Tant les modalités d'octroi que le règlement ou les postes éligibles sont consultables sur internet : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

Les périmètres d'intervention doivent être de propriété communale ou doivent faire l'objet d'une convention de gestion de minimum 15 ans avec les propriétaires privés.

Ces documents sont amenés à évoluer pour le prochain appel à projet, et il est très probable que la liste des postes éligibles sera élargie.

Des exemples de projets menés dans chacune des thématiques sont passés en revue comme source d'inspiration.

Les membres sont invités à exprimer leurs idées quant à des lieux qui pourraient faire l'objet d'une fiche-projet pour l'appel de cette année.

Ont déjà été évoqués l'espace de convivialité aux Fagnes, ou la parcelle proche du rond-point Prayon. La CLDR pourrait également envisager des actions de sensibilisation lors de la journée de l'arbre.

Le Centre culturel imagine organiser des projections débats, par exemple avec le film « Animal » de Cyril Dion.

Une réunion sera organisée en 2022 avec les différentes parties prenantes pour approfondir et enrichir ces idées. Il est conseillé d'inviter autour de la table les guides de la ferme castrale

9. SOUHAITS DE LA CLDR

Les actualités et réunions ayant été fort peu nombreuses ces deux dernières années, on constate un essoufflement bien compréhensible de la participation.

Pour relancer la dynamique, et peut-être attirer de nouvelles personnes au sein de la CLDR, les membres sont invités à exprimer leurs souhaits en termes d'activités à mener. Toutes les idées sont les bienvenues, et il n'est pas nécessaire qu'elles soient inscrites dans le PCDR.

- Reprendre l'organisation de la journée BeWapp
- Organiser à nouveau des balades guidées permettant de découvrir les sentiers de la Commune
- Organiser des stages « cabanes » avec les enfants de la Commune, en collaboration avec le CC.

La CLDR est aujourd'hui composée de 14 citoyens et 5 élus. Un quorum de 50% étant nécessaire pour l'approbation du rapport annuel, on battra le rappel auprès des membres qui n'ont pu assister à la réunion ce soir, et on tentera de recruter de nouvelles personnes lors des actions qui seront mises en place l'année prochaine.

La séance est clôturée peu après 22h00.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Marc Van den Broeck (FRW)

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, veuillez contacter
Marc VAN DEN BROECK (FRW) au 019/58.93.27 ou m.vandenbroeck@frw.be
Christelle SMAL au 04/259. 8911 ou christelle.smal@engis.be
Maxime ANDRIEN au 04/259.89.11 ou maxime.andrien@engis.be



Waremmes, le 08 mars 2022

Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural Lundi 07 mars 2022

Présences

Membres de la CLDR :

- Présents : 11 personnes :
Johan ANCIA, Louis BOLGIUS, Jocelyne DUBOIS, Jérôme FREDERICK, Nicole HANOT, Philippe MASSART, Christine NEVEN, Eva SERET, Amélie THOMAS, Michel THOMAS, Marc VOUE.
- Excusés : 4 personnes
Pascale DESSART, Serge MANZATO, Jean MOSSOUX, Nicolas VANDERHEYDEN.

Pour l'Administration communale : Christelle SMAL, agent-relais de l'ODR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Marc VAN DEN BROECK

Cette réunion exige un quorum de **50% des membres non-mandataires**. Avec 8 personnes sur un total de 15, ce dernier est atteint et l'approbation du rapport annuel **peut être valablement approuvée** par les membres présents.

Ordre du Jour :

- Le PCDR en 2021
 - Bilan de l'année 2021
 - Suivi du PCDR et propositions d'action
- Agenda
- Divers

1. INTRODUCTION

Marc VAN DEN BROECK informe les participants que le quorum exigé pour cette réunion est atteint et que cette dernière peut donc valablement se tenir.

Il rappelle les objectifs du rapport annuel, tant en termes d'obligations vis-à-vis de l'Administration régionale qu'en tant qu'opportunité pour la Commune et la CLDR de faire le point sur son fonctionnement et de recherche de solutions pour maintenir / relancer la dynamique participative.

Le compte rendu de la précédente réunion du 20/12/2021 est approuvé à l'unanimité. Marc présente ses excuses pour avoir écorché le nom de Jérôme Frédéric et corrigera le rapport qui sera placé sur le site internet de la Commune.

2. LE PCDR EN 2021

2.1. Bilan de l'année 2021

En raison de la crise sanitaire et de la difficulté d'organiser des réunions en présentiel, la CLDR a été peu active en 2021. Seules trois rencontres ont été organisées, ce qui est inférieur aux exigences du décret. Les participants espèrent la compréhension de l'administration régionale et se réjouissent que l'amélioration de la situation permette d'organiser en 2022 des réunions et actions plus régulières.

2.2. Composition de la CLDR

La démission de Louise LAMBERT qui a déménagé et quitté la Commune a été actée fin décembre 2021.

Eva SERET s'est portée candidate pour rejoindre la CLDR et sa participation est également actée en séance.

Ces changements portent la composition de la CLDR à 20 membres, 15 citoyens et 5 mandataires, ce qui correspond à la composition minimum prévue par le décret.

Christine NEVEN demande quelle est la démarche à suivre pour les citoyens qui souhaiteraient participer aux travaux de la CLDR. Tous les candidats sont les bienvenus et il suffit qu'ils en informent la Commune ou la FRW qui s'échangeront l'information.

Ces personnes seront alors conviées aux réunions de la CLDR ainsi qu'aux Groupes de travail auxquels ils pourront participer comme membres invités. Si la démarche leur convient et que ces personnes confirment leur volonté lors de la prochaine réunion consacrée au rapport annuel, la composition officielle de la CLDR sera modifiée pour en y inclure leur participation.

2.3. Rapport annuel

Chaque année, la Commune doit remettre à la Région Wallonne un rapport annuel reprenant l'avancement des différents projets et détaillant le dynamisme de la participation citoyenne.

Un tableau reprenant l'ensemble des projets du PCDR ainsi que leur statut en 2021 (réalisés, en cours, en attente ou abandonnés) est transmis en annexe de ce compte rendu.

Seuls les projets ayant fait l'objet d'une évolution en 2021 sont repris dans ce compte rendu.

Projets réalisés

Il est proposé à la CLDR de rajouter 2 projets dans cette catégorie

- 1.6 Développement d'une dynamique culturelle vers les écoles

Ce projet avait pour objectif de renforcer les partenariats entre les écoles de la Commune et les différents acteurs culturels tels que le Centre culturel, la MJ ou les 3 musées présents sur le territoire communal.

Si la CLDR a peu été impliquée dans les démarches, de nombreuses activités ont été organisées en partenariat avec le Centre culturel. Les équipes pédagogiques ont par contre été moins séduites par les aspects muséaux.

La collaboration avec le centre culturel et autres acteurs du secteur sera bien entendue maintenue, mais il est proposé aux membres de considérer ce projet comme terminé, la CLDR n'ayant a priori plus de rôle à jouer.

Réaction des participants :

Les équipes pédagogiques ayant probablement évolué depuis la demande initiale, il semble opportun de les solliciter une dernière fois pour tenter de les intéresser à la démarche. Ils soulignent par ailleurs la volonté de l'école des Fagnes de pouvoir mener des actions communes, même si celles-ci ont dû être mises en veille en raison de la pandémie. De plus, ces dernières années ont permis à de nombreux citoyens de redécouvrir leur patrimoine proche, et sans doute les écoles y seront-elle également sensibles.

Il est donc proposé que l'Echevine ayant l'enseignement dans ses attributions rencontre à nouveau la direction et les équipes pédagogiques des écoles de la Commune et de **considérer ce projet comme « en cours » au moins jusqu'à l'année prochaine.**

- *1.7 Organisation d'actions en entreprises avec les jeunes*

Malgré plusieurs démarches entreprises à la fois vers les jeunes et les entreprises locales, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances. Il est donc proposé que ce projet soit considéré comme terminé et sans suite, en tout cas pour la CLDR car cette action sera à nouveau portée à la fois par l'ADL et la Maison des jeunes.

La CLDR **approuve cette proposition**, bien qu'un participant regrette qu'il n'y ait plus eu de contacts entre la MJ et la ferme castrale.

Projets abandonnés

- Le projet *2.1 Mise en place d'un Plan Communal de la Nature (PCDN)* n'a plus de raison d'être car cet outil a été abandonné par la Région Wallonne et a été remplacé par l'appel à projet BiodiverCité. Les projets rentrés par la Commune en 2021 ont été sélectionnés et seront mis en œuvre dans le courant de l'année. Les aspects de participation citoyenne seront pris en charge par le Groupe Nature dont la première action est la réalisation d'un sentier didactique le long du parcours VITA, mais dont les activités pourront s'étendre au fur et à mesure que le rejoindront de nouveaux participants.
- Le projet *3.5 Création d'une maison de l'entité au centre d'Engis* est également proposé à l'abandon, tant pour des raisons financières, humaines, que d'opportunités foncières.

Ce bilan est approuvé par les membres de la CLDR. Le tableau récapitulatif mis à jour est joint en annexe de ce compte-rendu.

2.4. Suivi du PCDR et propositions d'actions

2.4.1. Espace convivial à Clermont

Les travaux de réalisation ont commencé début 2022.

Une réunion avec les futurs utilisateurs de la salle afin de co-rédiger une charte de fonctionnement garantissant une cohabitation harmonieuse avec les riverains sera organisée, probablement au mois de juin. Seront invités à participer les riverains, la directrice de l'école, l'éveil des 3 hameaux, la MJ, le centre culturel et les membres de la CLDR qui le souhaitent.

2.4.2. Signalisation des entrées de village améliorant l'image de la Commune

Ainsi qu'expliqué lors de la précédente réunion, les problèmes concernant les implantations situées sur territoire régional (ronds-points Carmeuse et Prayon) ont été résolus. On attend encore que l'accord obtenu avec la société Prayon soit formalisé dans une convention.

Par contre, le taux de financement ayant fortement diminué alors que le prix des matériaux a de son côté largement augmenté, le Collège a placé de balises financières qui exigeront de revoir les ambitions à la baisse. Le bureau d'étude sera sollicité pour revoir le projet de telle sorte que la part communale n'excède pas 100 à 120.000€.

Réactions :

- Quels effets de porte seront maintenus au sud de la Commune ? *Dans l'état actuel des choses, toutes les entrées qui avaient été sélectionnées dans la fiche initiale sont maintenues, de même que la signalétique renvoyant vers les points d'intérêt des différents villages. La nouvelle proposition que fera le bureau d'étude permettra de voir si des arbitrages doivent être réalisés.*
- Une signalétique avait été demandée au croisement du RAVeL et de la rue du Pont pour indiquer la présence des commerces proches. Où en est-on aujourd'hui ? *La Région Wallonne, qui est propriétaire du terrain et seul décideur de la signalétique apposée sur le RAVeL a été approchée mais a opposé une fin de non-recevoir pour de la signalétique à vocation commerciale.*

2.4.3. Parcours vita

Les travaux ont débuté et les fondations des futurs modules sont en train d'être coulées. Les travaux devraient durer jusqu'à la fin du printemps. Par contre, la Commune se rend compte du danger que représente la falaise et recherche une solution économique pour sécuriser les lieux.

Lors de la précédente réunion, il avait été proposé de s'associer au Centre culturel pour inaugurer le parcours lors de la fête des Fagnes le 20 mai 2022. Le Directeur du CC est malheureusement en maladie de longue durée et l'équipe n'a pas les moyens de suivre ce dossier.

Eva SERET informe les participants que celui-ci sera probablement pris en charge par la MJ et le PCS, mais peut-être à une date ultérieure. Elle informera la CLDR des choix qui seront opérés et facilitera la collaboration entre ces différents partenaires.

2.4.4. Action Bewapp

L'opération Bewapp se tiendra au mois de mai. Les participants sont maintenant rodés à l'exercice et ne jugent pas pertinent d'organiser un GT préalable. Par contre, ils constatent le peu de participants et attendent une communication soutenue dans les médias communaux. Les membres de la CLDR seront avertis des publications et s'engagent à partager ces informations sur leur propre mur Facebook et dans les Groupes dont ils sont membres.

De la même manière, un appel à participants sera relayé pour relancer la dynamique des « Ambassadeurs de la propreté ».

Il pourrait également être intéressant d'organiser un chantier de nettoyage dans les bois des anciennes carrières de Tour en bêche, idéalement au mois d'avril avant que la végétation se soit redéveloppée et que les oiseaux commencent à nicher.

Afin de mieux évaluer le travail à effectuer (pneus, citernes, frigos...), Michel Thomas se propose de parcourir le site et d'identifier les points noirs et photographier les dépôts les plus importants.

Réaction

- Il avait été question d'installer des caméras pour lutter contre les incivilités. Où en est-on ? *Trois caméras ont été acquises et seront installées à des endroits stratégiques dans des boîtiers de protection. L'intention est d'augmenter chaque année ce type d'équipement, en fonction des budgets disponibles.*
- Les participants font remarquer que la présence de l'agent-constatateur a déjà permis de faire baisser les incivilités à certains endroits

2.4.5. Commission sentiers

Les membres de la Commission avaient proposé, quand les conditions sanitaires le permettraient, d'organiser une marche gourmande.

Bien que le nombre de participants à cette commission ne soit plus très élevé, l'envie est toujours bien présente.

La Commune vérifiera dans les agendas à quelle date cette balade pourrait être organisée (septembre ou octobre). La première intention est de se focaliser sur la balade d'Engis.

Un groupe de travail sera organisé après les vacances de Pâques pour redéfinir les objectifs, le public cible, les moyens humains, financiers et logistiques nécessaires ainsi que les aspects liés à la communication.

Diverses informations sur l'état des autres circuits de balades sont échangées et entendues par les représentants politiques.

3. AGENDA

- Avril :
 - o GT « marche gourmande »
 - o Chantier de nettoyage des anciennes carrières ?
- Mai : inauguration du parcours Vita
- Juin :
 - o GT utilisation de l'espace convivial à Clermont
 - o GT nature (à confirmer)

- Septembre
 - o CLDR d'avancement des projets
 - o Marche gourmande
- Décembre :
 - o CLDR ; organisation du programme de travail

4. DIVERS

- Où en est le projet 2.2 Création d'une structure médicale centralisée ? *Une maison médicale devrait bientôt ouvrir ses portes rue Joseph Wauters.*
- Où en est le projet 2.10 Mise en place d'un groupe d'achat commun pour l'énergie ? *La Commune ne dispose pas des ressources humaines pour suivre ce type de projet. La société Wikipower (<https://wikipower.be/>) est spécialisée dans ce type de démarche, et chacun peut s'y inscrire individuellement. La Commune de Braives a par exemple fait appel à cette société pour lancer un achat groupé au niveau communal (<https://braives-energie.be/inscription>). L'investissement de la Commune se limite dans ce cas aux aspects de communication auprès de sa population. Cette piste sera analysée par le Collège communal.*
- La piste de pétanque des Fagnes est sous-utilisée. Comment pourrait-on dynamiser le lieu ? *La Commune a créé ces infrastructures à la demande de la population, mais peut difficilement dégager les ressources humaines pour le faire vivre. C'est aux citoyens riverains de lancer la dynamique, en y organisant un concours, ou simplement en y jouant de temps en temps, ce qui créera un effet d'émulation.*
- La ferme castrale reprend ses balades guidées de découverte de la nature. Elle se tiendront tous les quatrièmes dimanches du mois, à l'exception de juillet où elle se déroulera le dimanche 31.
- Une brocante sera également organisée à la ferme castrale le 10 avril.
- Demande de mise en valeur de l'ancien cimetière de Hermalle. De nombreuses tombes d'intérêt local et d'éléments du petit patrimoine populaire wallon sont à l'abandon. Marc propose de se renseigner sur des initiatives similaires, qu'elles soient régionales (<https://interieur.wallonie.be/marches-et-patrimoine/funeraillies-sepultures/s%C3%A9pultures-interet-historique-local/140556>) ou communales (<https://www.beauvechain.eu/annuaire/administration-communale/memoire-et-citoyennete>) afin de réfléchir à une application pour la Commune d'Engis.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Marc Van den Broeck (FRW)

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, veuillez contacter
Marc VAN DEN BROECK (FRW) au 019/58.93.27 ou m.vandenbroeck@frw.be
Christelle SMAL au 04/259. 8911 ou christelle.smal@engis.be*

BILAN 2021

CLDR

PROJETS RÉALISÉS

	N°	Intitulé
Lot 0	0.1	Mise en place d'une Plateforme Interservices au sein de l'administration
Lot 0	0.3	Aménagement d'une zone mellifère aux Fagnes
Lot 0	0.4	Réalisation d'une enquête pour récolter les attentes des jeunes
Lot 0	0.5	Organisation d'Activités Photos
Lot 0	0.6	Systématisation de la fête des voisins
Lot 0	0.8	Développement de la Bibliothèque
lot 0	0.9	Développement de jardins partagés
Lot 0	0.10	Mise en place d'une commission permanente des sentiers communaux
Lot 1	1.3	Relance du Conseil culturel (Conseil d'Orientation)
Lot 1	1.4	Amélioration de la communication de la commune
Lot 1	1.7	Organisation d'actions en entreprises avec les jeunes
Lot 1	1.8	Établissement d'un plan d'aménagement et de gestion des espaces verts publics
Lot 1	1.10	Etude de faisabilité d'une relance commerciale et Horeca dans la commune
Lot 1	1.11	Intégration paysagère et développement de la nature dans les zonings
Lot 1	1.12	Création « d'un pôle emploi »
Lot 1	1.13	Dynamisation de l'association des commerçants
Lot 2	2.5	Organisation d'une tornade blanche avec tous les citoyens d'Engis
Lot 2	2.11	Création d'un marché local
Lot 3	3.4	Réalisation d'un cadastre emploi
Lot 3	3.12	Mise en place d'un Conseil Communal des jeunes

PROJETS EN COURS

	N°	Intitulé
Lot 0	0.2	Adhésion de la commune au projet Covoit'Stop
Lot 1	1.1	Création d'un espace de convivialité à Clermont-sous-Huy
Lot 1	1.2	Signalisation et entrées de village améliorant l'image et favorisant l'information dans la commune
Lot 1	1.5	Création d'un parcours Vita
Lot 1	1.6	Développement d'une dynamique culturelle vers les écoles
Lot 2	2.2	Création d'une structure médicale centralisée
Lot 2	2.6	Valorisation de la thématique « Préhistoire » et du site de la grotte et reconnaissance d'une halte fluviale
Lot 2	2.8	Création d'un accès piéton et vélo sécurisé entre la cité Vandeweghe et le centre d'Hermalle

Lot 2	2.10	Mise en place d'un groupe d'achat commun pour l'énergie
Lot 3	3.1	Implication des citoyens dans les projets d'énergies renouvelables
Lot 3	3.6	Installation de l'accès internet dans toutes les infrastructures publiques
Lot 3	3.10.	Coloration des façades dans le centre d'Engis
Lot 3	3.11	Information sur les recommandations urbanistiques et énergétiques pour des logements de qualité
Lot 3	3.13	Renforcement des activités de la Maison de Jeunes
Lot 3	3.14	Création d'un Eco quartier aux Fagnes
Lot 3	3.19	Réalisation d'un aménagement pour les jeunes en adéquation avec les besoins identifiés dans le cadre de l'enquête jeunes

PROJETS EN ATTENTE

	N°	Intitulé
Lot 0	0.7	Mise en place d'une Cellule Mobilité
Lot 2	2.3	Mise en place d'un code d'aménagement des espaces publics et embellissement des lieux remarquables
Lot 2	2.4	Organisation d'une fête itinérante dans la commune en valorisant les lieux intéressants de chaque entité
Lot 2	2.7	Création d'un Système d'Echanges de Services (SEL)
Lot 2	2.9	Organisation de journées thématiques pour le tourisme d'un jour
Lot 2	2.12	Création d'une maison rurale au sein d'un lieu existant à Hermalle-sous-Huy
Lot 3	3.2	Mise sur pied d'une plate-forme de coordination des associations
Lot 3	3.3	Recensement et mise en valeur des artistes locaux et organisation d'un « Week-end Wallonie Bienvenue »
Lot 3	3.7	Réflexion sur les possibilités de diversification agricole et sylvicole
Lot 3	3.8	Sauvegarde et activation de la mémoire collective
Lot 3	3.9	Organisation d'une journée type « happening » nature/environnement avec les écoles et/ou la population
Lot 3	3.17	Amélioration de la mobilité douce par des aménagements proposés suite aux réflexions au sein de la commission sentiers
Lot 3	3.18	Réalisation d'aménagements identifiés dans le plan communal de mobilité mis en place par la cellule mobilité

PROJETS ABANDONNÉS

	N°	Intitulé
Lot 1	1.9	Mise en place d'un mode de transport en commun sur base d'une étude préalable de faisabilité
Lot 1	1.14	Création d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés
Lot 2	2.1	Mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature
Lot 3	3.5	Création d'une maison de l'entité au centre d'Engis
Lot 3	3.15	Révision du Schéma de Structure Communal (SSC)
Lot 3	3.16	Création d'un atelier rural polyvalent à Clermont

Les anciennes carrières de la Tour en Bêche

Chronique N°2 - Janvier 2022

Quand les plantes prennent la parole !

Saviez-vous que les plantes peuvent nous parler ? Attention pas au sens où nous l'entendons, pas avec des mots mais avec le temps, nous avons appris à comprendre leurs besoins. Et si une plante se plaît à un endroit, c'est qu'elle y trouve tous les éléments dont elle a besoin pour assurer sa survie.

C'est ainsi que la grande ortie (*Urtica dioica*) préférera les sols enrichis en azote, tout comme les chardons ou encore les ronces. D'autres espèces, plus exigeantes nous apporteront des informations précieuses sur la nature des sols que l'on peut rencontrer tout au long de ce parcours et sur les activités humaines qui se sont déroulées en ce lieu.

Voici quelques-unes de ces rencontres :

N'hésitez pas à profiter de ces chroniques pour partager votre expérience et vos rencontres sur ce site. On ne protège bien que ce que l'on connaît !



Le parcours débute à proximité du parking du terrain de football, et dès les premiers mètres, la végétation nous rappelle le lourd passé industriel de ce site. Cette petite pelouse à la végétation assez rase, située sur notre droite est le témoin de ce passé. La roche calcaire et le sel d'alun ont été exploités sur l'ensemble du site entre 1650 et 1850. Comme dans toute exploitation, il y a formation de résidus qui ont fini par être stockés dans les fosses d'extraction. Les terrils en sont de bons exemples.



Le tabouret calaminaire (*Noccaea caerulescens*), une plante de la famille des choux (*Brassicacées*) s'accommode fort bien de sols pollués en métaux lourds comme le Zinc et le Plomb. Deux éléments qui devaient surement être présents ici avant l'assainissement du site en 2001. Cette espèce est protégée car elle est considérée comme rare.



Le Silène enflé (*Silene vulgaris*) pousse régulièrement dans des sites rudéralisés (ayant connus l'action humaine) ou les éboulis calcaires. Mais cette espèce tolère aussi des sols chargés en métaux lourds.



La clématite des haies (*Clematis vitalba*) a été déclinée en d'innombrables variétés horticoles mais à l'état sauvage, c'est une liane qui se pare de petites fleurs blanc-jaune. Sa présence tout au long de ce sentier nous confirme la nature calcaire de la roche. (Photo = Fruits en automne)



La clématite des haies (*Clematis vitalba*) est parfois appelée "Herbe aux gueux" dont l'origine vient de l'usage que les mendiants, au Moyen Age, faisaient de ses feuilles irritantes pour s'infliger volontairement des ulcères afin de susciter la pitié.



Peu après le mur d'escalade, un petit sentier escarpé nous remonte sur le haut du site. Sur notre droite, niché entre les blocs de calcaire, le Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirsutum*) étale ses petites fleurs aux pétales blancs verdâtres. Cette espèce rare, aime les sols calcaires. Elle doit son nom à une vieille croyance qui lui accordait le pouvoir de soigner les morsures de vipères. Cette plante est toxique, les racines sont vénéneuses.



Sur le dessus du mur d'escalade, vous pourrez peut-être observer cette plante aux allures de pissenlit puisque appartenant à la même famille, les Asteracées. Le feuillage est un peu particulier chez cette Epervière précoce (*Hieracium glaucinum*) car des taches goudronneuses couvrent les feuilles disposées en rosette basale. Cette espèce rare, aime les sols calcaires.



Pour terminer cette chronique botanique, quoi de mieux qu'une orchidée, l'Epipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*), aux fleurs verdâtres surlignées de pourpre. Il s'agit de l'orchidée la plus commune et la moins exigeante de cette famille. Cette espèce est très courante dans les sites rudéralisés. Mais comme toute orchidée, elle est protégée. L'avez-vous déjà croisé ?

Chronique N°1 - Novembre 2021

Prélude

Ce site que les anciens appellent encore "Les Terres Rouges", logé sur les contreforts de la vallée mosane, au pied des terrains de la Football Académie d'Engis, est constitué d'un vaste ensemble d'anciennes carrières (anciennes alunières).

La commune, dans le cadre de son projet PCDR visant à aménager un parcours VITA et un Sentier Nature, a sollicité mon aide et celle des élèves suivant la formation Guide Nature à l'IPEPS Huy-Waremme pour identifier les pôles d'intérêts dans un premier temps mais aussi (à moyen terme) proposer l'une ou l'autre balade guidée.

À plusieurs reprises, j'ai arpenté les recoins de ce site de 30 ha, seul ou en compagnie de mes élèves. Et le moins que l'on puisse dire est que ce site me réserve des surprises à chaque visite.

Voici quelques-unes de ces rencontres :

N'hésitez pas à profiter de ces chroniques pour partager votre expérience et vos rencontres sur ce site. On ne protège bien que ce que l'on connaît !



Le sentier commence au pied de ces bouleaux qui vont très vite laisser la place à une pelouse très intéressante, témoin du passé industrielle de la région.



Une érablière de ravin. Les forêts de pentes sont des habitats rares liés à des conditions environnementales particulières et marginales qui abritent principalement une flore herbacée d'ombre. Ces érablières sont le refuge d'espèces qui apprécient les ambiances humides et qui profitent d'un habitat tamponné frais, à l'abri des vents et de l'ensoleillement direct.



Des zones d'éboulis résultant de l'activité humaine. Des fourrés à prunelliers, ronces et aubépines que l'on appelle également des fruticées se rencontrent souvent sur les coteaux calcaires, les terrils et les pelouses sèches abandonnées, et peuvent rapidement coloniser les milieux en l'absence de gestion.



Il s'agit du type de fourrés le plus intéressant pour la biodiversité car de nombreux animaux dépendent de ces arbustes pour leur développement. Les fleurs de ces arbustes sont une source importante de nourriture pour les insectes pollinisateurs. Les baies nourricières et les épines protectrices expliquent en partie le succès de ces arbustes pour la faune. Un paradis pour les fauveltes à tête noire, les orites à longue queue et bien d'autres espèces encore.



Un banc rocheux, terrain de jeu des lézards des murailles.



Le terril, ses bouleaux et ses "Terres Rouges", trouve son origine dans la couleur rougeâtre des résidus de schiste présent sur le site après extraction de l'alun, un type de composé chimique (en général un sel double de sulfate d'aluminium) utilisé en industrie, en pharmacie ou encore dans l'agro-alimentaire.



Une vieille chênaie-charmaie. Ce boisement caractérisé par des essences de lumière, de dimension variable, favorise des strates arbustives et herbacées assez denses et riches en espèce.

Par sa richesse en espèces, sa structure à plusieurs étages, les conditions d'ombre et de lumière changeantes mais aussi avec le microclimat qu'elle crée, cet habitat est important pour une multitude d'espèces de la faune et de la flore.

Parcours vita

Les prochaines étapes

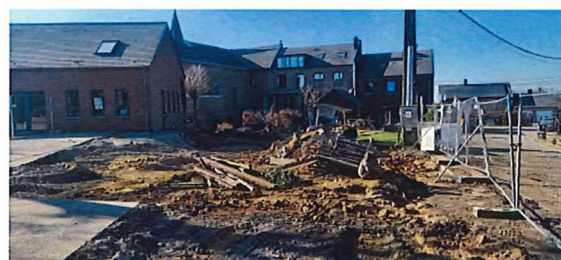
- ✓ Début de chantier
- ✓ Calendrier
- ✓ Inauguration lors de la Fête des Fagnes (20/05)



Espace de convivialité à Clermont

Prochaines étapes :

- ✓ Travaux ont débuté en janvier 2022
 - ✓ Participation des riverains / associations pour l'utilisation future de l'espace
- Directrice d'école, Éveil des 3 hameaux, MJ, riverains, centre culturel, CLDR
- Pascale DESSART
 - Nicolas VANDERHEYDEN
 - Autre ?



Nom	Prénom	Fonction	Rue et n°	CP	Village	Téléphone (fixe)	Téléphone (GSM)	mail
ANCIA	Johan	Echevin DR, mobilité, DD, sports, participation citoyenne et jumelage	Rue aux Fontaines 138c	4480	Clermont		0486/82.53.82	ancianjohanecolo@gmail.com
BODART	Philippe	Docteur en chimie	Aux Granges, 108	4480	Clermont	04/275.51.94	0475/65.37.51	philippeiq.bodart@skynet.be
BOLGIUS	Louis	Agriculteur	Aux Houx n°16 (bte3)	4480	Clermont		0476/01.04.25.	-
DESSART	Pascal	Institutrice	Fagnet, 85	4480	Clermont	04/275.64.28	0473/285388	famillescattareggia@yahoo.fr
DORMAL	Lucas	étudiant	rue Joseph Wauters 48/3	4480	Engis		0492/07.55.43	lucas.dormal@outlook.be
DUBOIS	Jocelyne	Retraitee - Comptabilité sa Elia	Aux Granges, 59	4480	Clermont	04/273.02.77	0496/975617	jocelyne.dubois@skynet.be
FOERSTER	Hervé	Agent pénitenciaire	Sart Robiet, 58	4480	Clermont		0471/99.39.14	foernv@hotmail.com
FREDERICK	Jérôme	agent proximus	Rue Nouvelle Route 183	4480	Engis		0499/41.64.36.	raphaelregoire56@hotmail.com
GREGOIRE	Raphaël	Employé proximus	Rue Albert, 1er.107	4480	Engis			info@gastronomica.be
HANOT	Nicole	Chomeuse / prof danse	Gerée, 10	4480	Hermalle	085/31.42.86		
MANZATO	Serge	Bourgmestre, Police et Sécurité, État civil, Finances, Personnel, Grands projets, Budget participatif	Thier Ardent,7	4480	Engis	04/259.49.98	0474/68.18.84	serge.manzato@skynet.be serge@biosix.eu
MASSART	Philippe	Conseiller Écolo						
MOSSOUX	Jean	Retraité du service technique provincial	rue Camille Lecrenier, 46	4480	Hermalle	085/31.25.11		
NEVEN	Christine		rue de la Source, 14	4480	Engis		0497/67.70.00	
PENA HERRERO	Manuel	Echevin Urbanisme, développement territorial, logement, développement économique et emploi	rue Ronheu 5	4480	Hermalle		0475/73.07.29	manuel.pena@midfinance.be
SERET	Eva	Agent PCS	Sart Robiet, 63	4480	Clermont-sous-Huy		0479/16.12.42	eva.seret@engis.be
THOMAS	Michel	Retraité (Technicien Electrabel - Tihange)	Aux Granges, 59	4480	Clermont	04/273.02.77	0475/89.92.85	michel.thomas@skynet.be
THOMAS	Amélie	secrétaire	rue Albert 1er 18/14	4480	Engis		0478/60.14.47	thomas.amelie@gmail.com
VANDERHEYDEN	Nicolas	secrétaire	rue de la Poudrière 2	4480	Hermalle		0472/37.37.71	nicolas.vdh@gmail.com
VOUE	Marc	Echevin Travaux, jeunesse, patrimoine et sépultures	rue Chaumont, 13		Hermalle	085/31.62.88	0496/96.11.61	marcvoue@gmail.com
WERY	Christelle	Infirmière	Sart Robiet, 58	4480	Clermont		0498/74.13.91	myrwen@hotmail.com

